



## PROTECTION ISO THERMIQUE WINDSURF

Afin de pouvoir définir le plus précisément possible la notion suivante : « Le port de la combinaison iso thermique est obligatoire à partir de ... », voici une synthèse des différents modèles de produits en sachant que les matériaux composants celles-ci ont évolués depuis les premières combinaisons.

Ce document a été élaboré à partir de bases des données spécifiques et techniques des fabricants.

### 1 – Définitions

#### 1.1 Modèles :

- **Intégrale:** vêtement à manches longues ou courtes couvrant l'ensemble du corps à l'exception des mains, pieds et de la tête,
- **Long John:** vêtement sans manche couvrant le haut du corps et les membres inférieurs jusqu'aux chevilles,
- **Short John:** vêtement sans manche couvrant le haut du corps et les membres inférieurs jusqu'aux genoux,
- **Shorty:** vêtement avec ou sans manches (courtes ou longues) couvrant le haut du corps jusqu'à mi-cuisses,
- **Short:** vêtement couvrant les jambes (cuisses) et les fessiers,

#### 1.2 Tissus des vêtements de mer :

1.2.1 Tissus Isothermes : Néoprène, Polaire, Titanium

1.2.2 Tissus Non Isothermes: Coton, Acrylique, Nylon ...

Tous ces tissus peuvent être tissés en Jersey ou Stretch.

### 2 - Tableau d'utilisation

**Rappel : Le port de la combinaison iso thermique est obligatoire si la T° de l'eau est inférieur à 18°C.**

**Pour chaque modèle et en fonction de la T° de l'eau (en °C), vous avez les différentes épaisseurs de combinaison.**

Température Eau	MODELES								
	INTEGRALE			LONG JOHN		SHORT JOHN		SHORTY	
	HC	MI	MS	HC	MI	HC	MI	HC	MI
- de 12°	5	4	3						
de 12° à 16°	5	4	3	5	3				
de 16° à 19°	4	3	3	4	3				
de 19° à 22°	3 et 3	3 2	3 2	3 et 3	3 2	3	3		
de 22° à 25°						3 et 2	2	3 et 2	2
+ de 25°						2	1	2	1

- Epaisseur :**
- La classification se fait en **mm** avec :
  - HC pour l'épaisseur du haut du corps (**HC**),
  - MI pour les membres inférieurs (**MI**),
  - MS pour les membres supérieurs (**MS**).

### 3 – Spécifications

**3.1 - Aucune combinaison iso thermique, tous modèles confondus, n'est homologuée comme matériel d'aide à la flottaison. De ce fait, le port de la combinaison si nécessaire ne dispense pas du port du gilet.**

**3.2 - L'obligation du port de la combinaison implique que celle-ci doit être portée correctement et NON roulée jusqu'à la taille.**

**3.3 - Il est de la responsabilité du concurrent de s'assurer que l'épaisseur et l'efficacité iso thermique du matériau sont suffisantes pour les conditions existantes.**

Ce document pourrait faire l'objet d'une information vers les compétiteurs, entraîneurs et arbitres. Mais celui-ci n'a aucune valeur juridique pouvant mettre en cause la responsabilité de la Fédération Française de Voile

Paris, le 14 sept. 06  
Didier FLAMME,  
CTN Windsurf.